



Port Jérôme, Nanterre, Fos sur Mer le 2 décembre 2022

## **Négociation annuelle obligatoire**

Le 6 décembre 2022 va se dérouler la négociation annuelle obligatoire (NAO). Cela va être l'occasion de porter les revendications nationales qui nous ont été remontés par beaucoup de salariés. La direction a envoyé une communication aux salariés en leur expliquant ce qu'était la NAO et la salariale. FO tient à préciser les propos de la direction, à la NAO nous parlons bien de salaires entre-autre, la participation/intéressement qui sont de la rémunération aléatoire et le PER (plan de retraite pas capitalisation) qui est aussi de la rémunération mais différée.

Les salariés attendent du concret de cette négociation, nous espérons que la direction a bien entendu le message exprimé à la fin de la grève. Vu le comportement de certains nous en doutons énormément chez force ouvrière. Voici nos revendications pour cette négociation :

- Prime de quart sur le mini du coefficient 340
- Forfaitisation de la prime d'habillage/déshabillage et l'étendre au Scan, chimistes PAO, maintenance, etc.
- Porter la prime d'ancienneté sur le SBMM ExxonMobil et mise en place pour les cadres.
- Revalorisation de la prime de transport
- Négociation d'une prime d'été et de fin d'année.
- Participation / intéressement / abondement : revoir la structure des indices d'intéressement pour atteindre une rémunération autour de 10% de la masse salariale. Distribution plus égalitaire. Augmentation de l'abondement.
- Revoir l'accord reconnaissance, afin que tout salarié qui apprend un poste à la suite d'un changement de BU, réorganisation, PSE, etc. touche une reconnaissance financière qui doit être revue à la hausse.
- PER : Négociation d'un système de rente et de choix plus flexible pour les salariés.
- Calcul du CFC sur le dernier mois de salaire.

**Force ouvrière vous donne rendez-vous le 6 décembre 2022**